

BUREAU FEDERAL

Réunion du 23 septembre 2016 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Gérald NIVELON

Excusés : Alain BERAL, Philippe LEGNAME et Alain SALMON

Invité : Christian AUGER

Assistent : Mme Léa DUMAS.

MM. Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Alain GAROS, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2016-09-23 1 BF FFBB délégation haut niveau VFIN
2	2016-10-15 AG FFBB 2016 ODJ V5 CBD
3	2016-10-15 AG FFBB 2016 Programme V15 CBD
4	2016-09-23 0 Modification des Statuts et du Règlement Intérieur V2
5	2016-09-24 BF 2-DIRIGEANT Campus 2016 - Bilan VFIN
6	2016-09-15 2-DIRIGEANTS - Campus - Guide accueil Campus FFBB 2017 - VFIN2
7	2016-09-16 2-FORMATION - Service Civique - Point BF du 23sept2016 - V1
8	2016-09-23 BF 4-SPORTIVE Dérogations joueurs-joueuses appelés en sélection nationale (2016-2017)
9	2016-09-23 Secrétariat Général V1 TBE
10	2016-09-23 0 Commission Fédérale Officiels V3 TBE
11	2016-09-15 0 Commission Sportive V5 SDT
12	2016-09-23 0 Commission Techniciens V6 TBE
13	2016-08-30 4 Dem Clubs proposition process affiliation vfin
14	2016-09-23 BF Délégation Jeunesse V1 CGU
15	2016-09-20 0 Note Dossiers CFD saisine SG et Président V5

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue à Christian AUGER, invité de ce Bureau Fédéral, le dernier de la mandature à se dérouler à Paris.

Il remercie l'ensemble des membres du Bureau Fédéral avec qui il a eu plaisir à travailler durant ces quatre années dans une optique de partage et d'échanges afin de bâtir cette olympiade.

Durant ce mandat, des dossiers difficiles ont été traités, portés par une implication sur le terrain : resserrement de l'Elite, Charte des Officiels...

Il adresse des remerciements particuliers à Jean-Marc JEHANNO, Pierre COLLOMB et Jean-Yves GUINCESTRE qui ont décidé de ne pas poursuivre au sein du Comité Directeur. Il remercie également Patrick BEESLEY et son CODIR.

Jean-Pierre SIUTAT informe le Bureau Fédéral que le nombre de licenciés est supérieur de 30 000 par rapport à la même date l'année dernière. On observe d'ailleurs déjà des points de saturation en Ile de France.

Il ajoute qu'Isabelle FIJALKOWSKI a reçu, des mains de Thierry BRAILLARD, la médaille de l'Ordre du Mérite, et ce dans le cadre de la soirée de gala du Club des Internationaux. Le Bureau Fédéral félicite Isabelle pour cette distinction bien méritée.

2. Délégation au Haut Niveau

a. Point général

Irène OTTENHOF fait un point général sur La Ligue Féminine et l'organisation de l'Open LFB (Annexe 1). Le logo de la LFB a été modernisé et de nouveaux supports de communication ont été transmis aux clubs et aux territoires. Elle présente également le plan de communication de l'Open et ajoute que les Equipes de France jeunes médaillées cet été seront présentées durant la journée du dimanche vers 16h30.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'engagement de la Fédération sur le financement des actions de basket féminin.

Irène OTTENHOF fait également un tour d'horizon du championnat de NM1. En ce début de saison, quelques clubs ont transmis les dossiers de joueurs étrangers à leur Comité Départemental qui a effectué les qualifications alors que les dossiers doivent passer par la Commission de Qualification de la Fédération, seule compétente.

Jean-Pierre SIUTAT demande que dorénavant une note d'information soit rédigée et envoyée aux Comités en juin de la saison précédente.

3. Présidence

a. Point à l'International

Jean-Pierre SIUTAT fait un rappel de la situation entre la FIBA et l'Euroleague : les compétitions Européennes sont au nombre de 4 cette saison. 2 sont organisées par la FIBA et 2 par l'Euroleague. Cette situation montre la difficulté d'arriver à une situation claire en Europe. Aucun club français ne joue en Euroleague, ni Eurocup cette saison. Un courrier a été adressé à la FIBA pour connaître les suites possibles sur ce dossier.

Il ajoute qu'une candidature de la FFBB à l'organisation des Championnats d'Europe U16F en 2017 et U20M en 2018 est en projet.

Le projet « The Bridge » en juin 2017 est en cours de préparation en lien avec la Ligue des Pays de la Loire, le Comité de Loire Atlantique ; la délégation Jeunesse sera associée dans le cadre d'actions vis à vis des jeunes de ces territoires.

b. Situation du Comité du Vaucluse

Jean-Pierre SIUTAT présente la situation particulière dans laquelle se trouve le Comité du Vaucluse suite aux récentes élections, qui doit également un montant liés aux licences à la Ligue de Provence.

Un contact téléphonique a eu lieu entre Jean-Pierre SIUTAT et Jean BELLUCCI.

Après débat, le Bureau Fédéral prend acte de cette situation en souhaitant qu'un retour à une gestion normale ait lieu. Le trésorier est mandaté afin de traiter la situation financière.

c. Mise à jour des CCR

Une réunion du CCN a eu lieu ce matin durant laquelle les compositions des CCR ont été mises à jour bien que la liste soit encore incomplète.

Jean-Pierre SIUTAT demande au CCN de compléter cette mise à jour.

d. Indemnités d'arbitrage Ligues et Comités

Missionné par le Bureau Fédéral sur ce sujet, Gérald NIVELON rappelle les décisions prises, en mai 2014, par le Comité Directeur concernant le plafonnement des indemnités d'arbitrage et fait un bilan des évolutions des barèmes territoriaux. Aujourd'hui, une très grande majorité des Ligues et Comités ont anticipé et respectent les directives fédérales.

Cependant, certains territoires, pas en conformité avec les directives fédérales, mettent en avant une situation spécifique (relief, réseau routier, tarif des autoroutes...) et des barèmes validés par les clubs en Assemblée Générale et en bonne connaissance de cause (présentation explicite des tarifs, etc.).

Un long débat a lieu.

Le Bureau fédéral ne pouvant pas modifier une décision du Comité Directeur sur ce sujet financier, il paraît nécessaire de renvoyer au débat pour les deux réunions de Comité Directeur de novembre et décembre. Un point sera fait dès le week-end avec les territoires concernés.

Jean-Pierre SIUTAT aborde le sujet de la Charte des Officiels : la version actuelle est loin d'être parfaite et devra inmanquablement évoluer. Une communication sera faite dans ce sens aux territoires.

e. Assemblée Générale FFBB

Thierry BALESTRIERE présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui a été légèrement modifié (Annexe 2).

Le programme horaire a été revu afin de tout faire tenir dans la journée du samedi (Annexe 3). 4 conférences auront lieu dont une sur Optimouv et une sur Paris 2024. Elles seront animées par un élu et un salarié.

Enfin, les statuts et le règlement intérieur ont été modifiés afin de prendre en compte l'intégration des CCR dans les règlements et la compétence du Comité Directeur pour l'adoption des règlements disciplinaires (Annexe 4).

Ces documents ont été transmis ce jour aux structures.

f. Calendrier 2016-2017

Le calendrier est chargé, avec pour objectif de formater les structures sur l'olympiade.

La France accueillera la Coupe du Monde de 3x3 à Nantes.

L'Eurobasket féminin se déroulera en République Tchèque du 16 au 25 juin 2017.

L'Eurobasket masculin aura lieu du 31 août au 17 septembre 2017.

Le Jubilé Tony Parker sera organisé probablement en 2018.

4. Présentation d'une solution de consultation des territoires – Succeed Together

Les représentants de la Société Succeed Together présentent une plateforme qui permet de consulter différentes structures (les clubs par exemple) sur un thème et d'obtenir un rapport détaillé avec différents types de segmentation pour affiner les résultats.

Jean-Pierre SIUTAT trouve intéressant de pouvoir consulter les clubs et de les associer aux réflexions menées par la Fédération. Il souhaite que Matthieu LACHENAUD et Alain CONTENSOUX étudient la faisabilité de l'acquisition de cette plateforme.

5. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Patrick BEESLEY présente les mouvements de salariés au sein de la Fédération : arrivées et changements de statuts.

Le système FBI et l'e-marque ont connu des difficultés ces jours derniers suite à une très grave cyberattaque de notre hébergeur OHV, chez qui la quasi-totalité de nos machines sont hébergées.—Cela engendre actuellement des dysfonctionnements à plusieurs niveaux, et l'ensemble des services de la Fédération sont mobilisés afin d'écourter ces périodes de gêne pour les utilisateurs.

Patrick BEESLEY a rencontré de façon individuelle l'ensemble des entraîneurs des équipes nationales afin de faire un débriefing des différentes compétitions internationales de l'été. Il y aura dans un second temps, un débriefing collectif dans le cadre du séminaire de la Direction Technique Nationale les 26 et 27 Septembre. Le sujet sur les très nombreux forfaits de joueurs sur les catégories France A' et U20 sera abordé, et un plan d'action sera très prochainement proposé.

D'autre part, il se réjouit de la reconduction officielle de Vincent Collet au poste d'entraîneur de l'Equipe de France, confirmant qu'il est actuellement l'entraîneur le plus titré, et que les résultats obtenus lors de la dernière olympiade, en font l'entraîneur idéal pour mener à bien le nouveau projet qui doit nous emmener en 2020 à Tokyo. Le staff actuel sera renforcé par l'arrivée de Pascal DONNADIEU, coach de Nanterre, qui avait en charge l'Equipe de France A'.

Patrick BEESLEY informe le Bureau qu'une licence AS va être demandée pour Sekou DOUMBOUYA afin qu'il puisse continuer à jouer avec l'équipe du Centre Fédéral bien qu'il soit désormais licencié à Poitiers. Il s'agit d'un joueur à très fort potentiel qui n'a pas pu participer aux deux derniers Championnats d'Europe U16 car sa demande de naturalisation n'a pas encore abouti.

b. Attribution de l'organisation des TIL

Alain GAROS présente au Bureau Fédéral la co-candidature reçue des Ligues du Centre et du Lyonnais.

Le Bureau acte cette candidature qui ne correspond pas au cahier des charges initial. Ce point fera l'objet d'un échange lors de la réunion des présidents de Ligues le 1^{er} octobre prochain.

Patrick BEESLEY participe au Congrès de Traumatologie du sport à Pau en sa qualité de DTN pour ouvrir une conférence sur le basketball, qui sera animée par François TASSERY, médecin Fédéral. Le thème abordé est relatif au programme mis en place de façon commune par la Direction Technique Nationale et la COMED, pour diminuer le nombre de blessures chez les jeunes joueurs et joueuses de la filière de détection.

6. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives

a. Arbitres aspirant 2015-2016

Matthieu SOUCHOIS présente le cas d'arbitres qui ont contesté leur refus d'admission en CF1. Il propose donc que les règles d'accession en CF1 soient mieux définies pour cette saison.

Le Bureau Fédéral valide l'accession de ces arbitres en CF1 et souhaite qu'ils bénéficient d'une attention soutenue durant cette saison.

La note sera proposée au Comité Directeur pour validation.

b. Campus d'Été 2016 – Bilan / Campus d'Hiver – Organisation

Christian AUGER dresse un bilan des Campus d'été (Annexe 5) et adresse ses remerciements à la Ligue du Lyonnais, notamment à Alain SERRE qui s'est impliqué dans le projet, et aux salariés du Pôle Formation, notamment Matthieu SOUCHOIS et Marie-Elisabeth RAVASSE pour leur travail. Il remercie également les formateurs bénévoles qui sont intervenus. Certains territoires les ont sollicités pour organiser des formations locales.

c. Campus d'Été 2017 – Cahier des charges

Matthieu SOUCHOIS communique le cahier des charges pour l'organisation du Campus d'été 2017 (Annexe 6).

Le partenariat entre la Fédération et Uniformation qui permettait de proposer un tarif à 50€ par stagiaire ne sera pas reconduit l'année prochaine. Il souhaite également ne proposer qu'un Campus par an au lieu de deux.

Une aide financière de la Fédération sur la participation financière des stagiaires est à envisager.

d. Nombre de Service Civique par structure

Matthieu SOUCHOIS fait un point sur les demandes de Services Civiques qu'il a reçues (Annexe 7). Certains clubs souhaitent recruter des joueurs et les rémunérer via le Service Civique. La Fédération a d'ailleurs été mise en demeure de supprimer des annonces.

Il propose donc de limiter à 2 le nombre de Services Civiques par club.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition à l'unanimité des membres présents.

Une communication sera faite auprès des clubs.

e. Résultats des rencontres : Etude de faisabilité d'une saisie du résultat des rencontres via l'appli mobile FFBB

Le Bureau décide, pour le moment, de consolider les projets et les outils qui existent déjà et de les lister dans les appels à projets à venir. Toutefois une étude préalable sera lancée pour ce projet spécifique

f. Wild-Cards NM3 et NF3 : Rappel (aux structures et aux clubs) des principes génériques.

Sébastien DIOT rappelle le principe d'attributions des Wild-Cards en NM3 et NF3. La Commission Fédérale Sportive se réserve le droit de procéder, dans un deuxième temps, à un repêchage via le ranking fédéral (*cf. notamment Article 19 et 21 des règlements Sportifs Généraux*)

En début d'année 2017, une communication sera effectuée vers les clubs.

g. Problématique des dérogations de report de match suite à la participation de joueurs avec des sélections nationales

Sébastien DIOT présente le cas des clubs qui souhaitent reporter des rencontres suite à la convocation de joueurs/euses en équipe nationale (Annexe 8)

La FIBA oblige les Fédérations et les clubs à libérer les joueurs/euses convoqués en équipe nationale.

Le Bureau Fédéral propose de ne pas décaler de rencontres à la demande d'un club dont un joueur/euse serait convoqué en équipe nationale à moins que les deux clubs participants ne soient d'accord.

Il est convenu qu'une veille sur le nombre de cas cette saison est à mettre en place. En fonction des résultats, une évolution de nos textes pourrait être possible.

- h. Règle 14 secondes sur rebond offensif en championnat Espoirs Pro A

La LNB demande l'activation de cette règle dès cette saison.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition à l'unanimité des membres présents avec une mise en œuvre à compter du 1^{er} novembre

Cette règle ne s'appliquera pas aux joueuses du Centre Fédéral, en NF1.

- i. Compétitions U18 organisées par des Comités Départementaux

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'un courrier soit envoyé aux Comités Départementaux pour leur rappeler que cette catégorie n'existe pas dans les règlements fédéraux.

7. Secrétariat Général

- a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur le projet d'Extranet e-FFBB et sur le plan d'action informatique fédéral (Annexe 9)

- b. Dossiers informatiques – Cartographie du SI

Gilles THOMAS présente la cartographie du système d'information fédéral et fait un point sur l'avancement des différents projets en cours (Annexe 9).

- c. Consultation du Comité Directeur des 8 et 15 septembre

Thierry BALESTRIERE fait un bref rappel des résultats des 2 dernières consultations à distance du Comité Directeur :

- Consultation du 8 Septembre
 - La compétence pour l'adoption des règlements disciplinaires général et particulier du dopage est confiée au Comité Directeur
 - Intégration et reconnaissance des Comités de Coordination Régionaux Transitoires dans les statuts
 - Refus d'affiliation de l'association Camp du Lac d'Annecy
 - Acceptation d'affiliation de l'association Necotin
- Consultation du 15 septembre
 - Acceptation d'affiliation de l'association Argonne Basket Initiation Loisir
 - Acceptation d'affiliation de l'association Basket Club Lalbenque
 - Acceptation d'affiliation de l'association Lacapelle Marival Basket Ball

- d. Modification de composition des Commissions

Thierry BALESTRIERE propose la nouvelle composition de la Commission Fédérale des Officiels (Annexe 10)

Le Bureau Fédéral accepte la proposition à l'unanimité des membres présents, à l'exception de Rodolphe MORLIERAS

Thierry BALESTRIERE propose ensuite la composition de la Commission Sportive (Annexe 11)

Le Bureau Fédéral accepte la proposition à l'unanimité des membres présents.

Thierry BALESTRIERE propose ensuite la composition de la Commission Fédérale des Techniciens (Annexe 12)

Le Bureau Fédéral accepte la proposition à l'unanimité des membres présents.

e. Processus d'affiliation des nouveaux groupements sportifs

Sébastien DIOT présente le processus d'affiliation actuel et propose deux alternatives (Annexe 13).

Le Bureau accepte à l'unanimité des membres présents la 2^{ème} proposition : les clubs enverront leur demande d'affiliation à la Fédération – au service Développement et Accompagnement des Structures – qui aura 2 mois pour éventuellement refuser la demande après avis de la Ligue et du Comité.

8. Délégation à la Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD présente les prochains événements :

- L'Open LFB avec notamment en plus des hommages aux EDF, l'Opération Femmes sur Tous les Terrains dans le cadre du programme FFBB Citoyen en partenariat avec la Fondation FDJ.
- Les journées Nationales de l'arbitrage qui seront lancées le 25 octobre à la Tour Eiffel. Les protocoles se dérouleront les 28 et 29 octobre sur les rencontres professionnelles et du 1^{er} octobre au 13 novembre sur les rencontres amateurs en relation avec les CD.
- Les Centres Génération Basket seront activés durant les vacances scolaires en partenariat avec GRDF. 74 villes différentes depuis la signature de notre accord avec GRDF.
- Le très attendu KINDER+SPORT Basket day est relancé cette année du 7 au 17 décembre. Les clubs répondent déjà présent massivement sur le site de la FFBB. Clôture des inscriptions mi-octobre.
- L'Equipe de France Féminine jouera 2 matches qualificatifs à l'Eurobasket 2017 les 19 et 23 novembre à Chalon sur Saône et Clermont Ferrand
- Tirage au sort de l'Eurobasket masculin en Turquie le 22 Novembre.

Raymond BAURIAUD ajoute que la conférence de presse concernant la reconduction de Vincent COLLET au poste d'entraîneur de l'Equipe de France s'était très bien déroulée.

Il a également fait un point sur la soirée des Internationaux qui était une réussite. Jacques MONCLAR qui animait ainsi que l'ensemble des participants ont été très positifs au sujet du travail effectué par la Fédération, par Valérie GARNIER et Vincent COLLET autour des équipes de France jeunes et seniors. Soirée de grande qualité, avec participation des partenaires de la FFBB.

Raymond BAURIAUD informe le Bureau qu'un plan de communication important sera mis en place autour de la sortie du livre sur le parcours de Tony PAKER en bleu. – Ce dernier a d'ailleurs accepté d'en rédiger la préface.

Il ajoute que la FDJ est désormais fournisseur officiel de la Fédération. Avec des actions spécifiques sur le basket féminin.

Enfin, il avise le Bureau Fédéral de la présence de Ronny TURIAF et Karim Abdul JABAR à Paris pour l'inauguration d'un terrain de basket lundi 26 septembre à côté de la fédération.

9. Délégation aux Territoires

Lors de sa dernière réunion, la Commission Démarche Territoriale a fait un bilan de son mandat et a dégagé des pistes à suivre à l'attention des futurs membres de la Commission

10. Délégation à la Jeunesse

a. Point général

Cathy GISCOU présente la liste des EFMB

Validation par le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, des Ecoles Françaises de MiniBasket. Cette liste devra être validée par le Comité Directeur du mois de novembre

b. Sujets divers

Cathy GISCOU fait un tour d'horizon des différents dossiers suivis par la Délégation Jeunesse (Annexe 14)

- i. Commission MB : Opération JAP
- ii. Partenariats Educatifs : Pt de situation
- iii. Ado & Jeunes : Lancement du Challenge Benjamin/Benjamines
- iv. Proposition de modification des données Labels Clubs

Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition d'intégration de l'IR dans les données Labels Clubs

11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER rappelle que les joueurs rouges ou oranges ne peuvent évoluer en championnats nationaux qu'avec des licences RN ou ON, cette licence ne pouvant être obtenue qu'après le paiement de droits particuliers. Elle transmet donc la demande de Christian MISSER de pouvoir, en cas d'urgence, qualifier des joueurs, dont le dossier est complet mais pour qui la Fédération n'a pas perçu les droits, et ce après réception par mail d'une copie du chèque à l'ordre de la Fédération.

Le Bureau Fédéral accepte la proposition à l'unanimité des membres présents.

b. Point étape réunions « Charte d'engagements » et suites à donner

Les Services Civiques devront être pris en compte dans les règlements de la Fédération.

Jean-Pierre SIUTAT a souhaité que les clubs rencontrent lors de réunions sur la Charte d'Engagement des membres du Bureau Fédéral ou Vice-Présidents afin de les sensibiliser et les informer sur la Charte. Le retour des clubs était globalement favorable.

- c. Dossiers disciplinaires : Analyse des décisions prises par la CFD sur dossiers origines saisine Président ou Secrétaire Général

Stéphanie PIOGER présente un bilan des saisines du Président et du Secrétaire Général (Annexe 15).

Dans ces cas, Le Bureau Fédéral décide que dorénavant une enquête préliminaire soit menée afin d'apprécier l'opportunité de saisir la Commission de Discipline.

- d. Situation financière des clubs : mise en place d'un groupe de travail pour étude des sanctions à appliquer pour les clubs non à jour vis-à-vis de la trésorerie de la FFBB

Après l'AG électorale, un groupe de travail sera créé afin d'étudier les cas de clubs qui ne sont pas à jour vis-à-vis de la trésorerie de la Fédération dès le mois d'avril. De cette façon, tous les éventuels recours pourront être épuisés en juin et les clubs qui ne sont pas à jour ne pourront être engagés en championnats.

Ce groupe de travail serait composé : d'un représentant de la trésorerie, de la Commission Sportive, de la Commission Juridique, de la Ligue et du Comité du club concerné.

e. Point de situation sur les dossiers de conciliation :

i. US NOUZONNAISE

Stéphanie PIOGER informe le Bureau Fédéral que le CNOSF propose de s'en tenir à la proposition de la Fédération.

ii. ESB Perpignanais (transferts des droits sportifs)

Stéphanie PIOGER ajoute que le conciliateur a confirmé le refus de transfert des droits sportifs exprimé par la Fédération et qu'aucune opposition n'a été formulée.

iii. Dossier PASTOR

Suite à sa radiation de la Fédération, Stéphanie PIOGER demande si le Bureau Fédéral souhaite étendre la radiation aux autres Fédérations.

Le Bureau Fédéral n'est pas favorable à cette proposition

iv. Dossier ESTEBAN

Stéphanie PIOGER signale au Bureau Fédéral que M. ESTEBAN s'oppose à la proposition de conciliation et a saisi le tribunal administratif sur le fond avec demande de référé suspension.

v. MAYOTTE

Stéphanie PIOGER informe les membres du Bureau que le CNOSF propose de supprimer le poste de 3^{ème} vice-président. De plus, le choix de leur délégué pour l'AG pose problème car des doutes sont émis sur la régularité de la procédure.

f. Transfert de droits sportifs – Comité des Côtes d'Armor

Des éléments complémentaires seront demandés au Comité Départemental.

12. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce aux membres du Bureau que la Fédération a fait un chiffre d'affaires exceptionnel et un bénéfice historique.

Cela s'explique, entre autres, par le travail engagé par Jean-Pierre SIUTAT et Raymond BAURIAUD afin de nouer de nouveaux partenariats ou de reconduire les contrats existants. De plus, la stratégie événementielle de la Fédération paye : elle attire de nouveaux licenciés et confère une excellente image au basket français.

b. Avis de la commission de mise en concurrence sur le dossier des assurances

Christophe ZAJAC informe le Bureau que les dossiers présentés ont été de qualité, que certains candidats ont été invités à présenter des observations orales.

Jean-Pierre HUNCKLER remercie Didier LOISEAU pour son appui technique sur ce dossier. Il remercie également Christophe ZAJAC et Alain CONTENSOUX pour le travail effectué.

Le Bureau fédéral décide de transmettre au prochain Comité Directeur, qui sera nouvellement constitué, le choix de désignation de l'assureur pour les prochaines quatre années.

13. Questions diverses

Gilles THOMAS informe les membres du Bureau Fédéral qu'une réunion des copropriétaires va bientôt avoir lieu et qu'un changement de syndic est prévu.

Raymond BAURIAUD présente le magazine Les Sportives avec lequel la Fédération a un partenariat et dont Sandrine GRUDA fait la Une.

Jean Pierre HUNCKLER ajoute qu'un devis est en cours de finalisation pour la réfection du Hall d'accueil de la Fédération.

Pierre COLLOMB fait un retour sur l'utilisation d'Optimouv : un club de Nationale 2 a vu son budget déplacement passer de 5000 à 15000€ car ils doivent faire des déplacements plus importants. Gérald NIVELON précise que pour la Nationale Masculine 2, les poules établies par l'ancienne méthode de la Commission Sportive et grâce à l'utilisation d'Optimouv étaient strictement identiques. Optimouv a permis un meilleur ajustement concernant d'autres divisions avec un plus grand nombre de poules. Il ajoute que la difficulté majeure est celle de l'implantation des équipes avec un déséquilibre croissant entre des secteurs très pourvus et des territoires moins représentés notamment sur la diagonale allant de Bordeaux à Reims.

Cathy GISCOU informe le Bureau que cette année les ballons fournis par l'UNSS sont des ballons de 3x3.

Christian AUGER remercie le Bureau pour l'avoir invité à y participer et remercie particulièrement Jean-Marc JEHANNO qui a beaucoup fait évoluer la Commission Sportive. Il s'associe également à Stéphanie PIOGER pour remercier Pierre COLLOMB pour tout ce qu'il a apporté à la Fédération.